

Questions orales

M. Yewchuk: Monsieur l'Orateur, comme le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social semble peu au courant, ma dernière question supplémentaire s'adressera au premier ministre. Les services d'inspection des aliments sont en fait chargés d'appliquer à peu près neuf lois différentes relatives à l'inspection des aliments. Peut-être le nombre total d'inspecteurs est-il suffisant, mais comme chacun d'eux n'est responsable que d'un seul aspect de l'inspection, il n'y a peut-être pas assez d'inspecteurs pour faire fonctionner efficacement ces services d'inspection dans l'intérêt des Canadiens.

Le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre pourquoi il ne prend pas les mesures nécessaires pour fondre ensemble ces neuf lois, ce qui permettrait aux inspecteurs d'assumer plus de responsabilités et de faire du meilleur travail sans qu'il soit nécessaire d'en augmenter le nombre?

● (1132)

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, cette question est à l'étude, mais cela n'irait pas sans difficultés, car tous ces inspecteurs effectuent des fonctions différentes aux termes de différentes lois. Nous voulons nous assurer que s'il y avait un nombre plus restreint d'inspecteurs, ils pourraient s'acquitter de divers types de tâches. C'est à l'étude.

* * *

LES FINANCES**LES TAUX D'INTÉRÊT—L'INCIDENCE SUR L'INVESTISSEMENT**

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, je devrais demander la réduction des barrières douanières sur les arachides. Mais j'ai une question sérieuse à poser au premier ministre. Le 13 octobre, le Canada a remonté son taux d'escompte de trois quarts de point, et le 16 octobre, j'ai demandé à premier ministre quelle était la position du gouvernement à ce sujet. Comme en fait foi la page 104 du hansard, il m'a répondu ce qui suit:

... il n'a donc pas pris cette décision à cause de la fluctuation du dollar canadien ce jour ou ces jours-là, mais à cause de ce qui s'est passé aux États-Unis...

En d'autres termes, le Canada n'avait pas le choix. Compte tenu de la mesure prise mercredi par la Federal Reserve Bank des États-Unis, nommément d'augmenter d'un point le taux d'escompte de la banque centrale, le premier ministre pourrait-il nous dire si cette mesure oblige automatiquement le gouvernement fédéral à remonter le taux d'escompte, ou encore à courir le risque d'une fuite de capitaux vers des pays plus attrayants? Compte tenu de sa réponse antérieure, cela est-il automatique?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, les réponses antérieures faisaient suite à des questions précises et elles ne s'appliquent pas à ce que le député tente faussement de résumer en disant que nous n'avions pas le choix. J'ai même répondu exactement le contraire hier au député de Waterloo, si le député veut bien se donner la peine de consulter le hansard.

M. Crosbie: Nous pouvons tous lire ce qui se trouve au hansard. M. Barry Bosworth, du conseil sur la stabilité des prix et des salaires de la Maison Blanche, a prévenu les

[M^{lle} Bégin.]

États-Unis que les mesures prises mercredi pouvaient mener le pays vers une récession. On n'y prévoit pour l'an prochain qu'un taux de croissance de 3 à 3½ p. 100, ce qui pourrait avoir une très grave répercussion sur notre commerce extérieur.

Étant donné que M. Bosworth et l'indice de notre propre économie nous avertissent qu'une nouvelle augmentation du taux officiel d'escompte pourrait mener à une récession et faire baisser nos échanges commerciaux déjà faibles, le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre quelles solutions il envisage pour régler cette situation?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, c'est exactement la question qu'a posée hier le député de Waterloo. Je suis heureux de voir que l'opposition se rend enfin compte du fait que la conjoncture économique internationale a des répercussions sur l'économie canadienne. C'est ce que le ministre des Finances ne cesse de répéter depuis un an et chaque fois, l'opposition l'accuse d'imputer nos problèmes à un autre pays, au mauvais temps ou à une autre cause extérieure.

Je suis heureux de voir que les porte-parole de l'opposition en matière économique commencent à comprendre que les difficultés que peut connaître une économie étrangère, comme celle des États-Unis, peuvent avoir des répercussions sur le Canada, sans que le gouvernement fédéral y soit pour quelque chose.

M. Crosbie: Monsieur l'Orateur, dans sa réponse, le premier ministre laisse entendre que le gouvernement a un choix. La population canadienne attend de savoir quel sera son choix. L'activité économique et commerciale du pays dépend de l'option du gouvernement. Quand va-t-il se décider? Face à l'initiative prise par les États-Unis mercredi, le premier ministre va-t-il nous dire combien de temps encore il va tergiverser?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, j'ai répondu à une suggestion très concrète du député de Waterloo et j'ai fait savoir que notre décision était prise. Si le député prêtait attention à ce qui se dit et lisait le hansard d'hier, il comprendrait un peu mieux ce qui se passe.

* * *

LES TRAVAUX PUBLICS**L'UTILISATION DES ESPACES À BUREAUX LOUÉS PAR LE GOUVERNEMENT**

Mme Jean E. Pigott (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics. Étant donné que le vérificateur général adjoint a déclaré que cette année encore le gouvernement n'avait pu gérer convenablement l'usage de ses espaces à bureaux et étant donné que le sous-ministre a aussi dit au comité sénatorial des dépenses nationales l'an dernier qu'un comité de dix sous-ministres avait été chargé précisément de surveiller l'usage que font les ministères des locaux et de faire rapport à ce sujet, le ministre des Travaux publics peut-il nous dire si ce comité de sous-ministres a bien signalé les excès dans ce domaine, en conformité du mandat qui lui avait été octroyé en vertu des lignes directrices de mai 1977?